



Banque de la République d'Haïti
Le Gouverneur

AVIS AUX BANQUES COMMERCIALES

Veillez noter que les taux d'intérêt sur les Bons RRH seront modifiés comme suit :


1. Diminution des taux d'intérêt sur les Bons BRH :

<u>Maturité</u>	<u>Anciens taux</u>	<u>Nouveaux taux</u>
7 jours	10%	8%
28 jours	12%	10%
91 jours	16%	14%

2. Taux de mise en pension des Bons BRH : 20%

Cette décision sera effective à compter du lundi 13 juin 2016.

Port-au-Prince, le 07 juin 2016


Jean Baden Dubois